

Avis publié AU BOAMP et au JOUE N° 15-93540

Date d'envoi au service éditeur : 24/06/2015

[> Voir l'annonce sous sa forme originale](#)

Département(s) de publication : 34

Annonce No 15-93540

Avis de marché

Travaux

Directive 2004/18/CE.

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Ville de Juvignac, 997 les Allées de l'Europe,

Contact : direction générale des services, à l'attention de Mme Bénédicte LABARRE,
F-34990 Juvignac.

Tél. (+33) 04 67 10 42 42.

E-mail : benedicte.labarre@juvignac.fr.

Fax (+33) 04 67 10 40 49.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-juvignac.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://marches-securises.fr>.

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.ville-juvignac.fr>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique :

<http://ville-juvignac.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
: Ville de Juvignac, 997 les Allées de l'Europe, à l'attention de Bénédicte LABARRE, F-
34990 Juvignac. Tél. (+33) 04 67 10 73 46.

E-mail : benedicte.labarre@juvignac.fr. Fax (+33) 04 67 10 40 49.

Adresse internet : <http://www.ville-juvignac.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
Ville de Juvignac, service marchés publics 997 les allées de l'Europe, à l'attention de
M. le maire Jean Luc SAVY, F-34990 Juvignac. Tél. (+33) 04 67 10 42 42.

E-mail : marchespublics@juvignac.fr. Fax (+33) 04 67 10 40 49. Adresse internet :
<http://www.ville-juvignac.fr>.

- I.2) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale.
- I.3) Activité principale :
Services généraux des administrations publiques.
- I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

conception et réalisation du groupe scolaire Nelson MANDELA à Juvignac.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Travaux.

Conception et exécution.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : commune de Juvignac, 34990.

Code NUTS FR8.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

le marché vise la conception et la réalisation d'un groupe scolaire à Juvignac, quartier des Constellations, sur un terrain d'une assiette de 1 hectare. Ce Groupe Scolaire dit "Nelson Mandela" comprendra 16 classes, deux réfectoires (maternelle et élémentaire), un office de réchauffage, des salles de motricité et de polyvalence. Le marché comprend également des travaux de VRD (parking de 50 places, cour de récréation...) pour une surface utile de 2 700m². Le projet de construction est de type modulaire et déplaçable. Il est soumis au respect des nouvelles normes de la Réglementation Thermique RT 2012.

Les candidats sont invités à envisager la livraison progressive des éléments

modulaires constitutifs du groupe scolaire, de telle sorte à satisfaire en premier lieu l'accueil des enfants dès la rentrée de septembre 2016, puis la livraison de l'intégralité du groupe pour janvier 2017.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le déplacement en tout ou partie du groupe doit être techniquement et économiquement possible; tout comme les possibilités de recyclage de la construction.

Le bien-être de l'élève /Enfant est un critère principal qui doit guider l'équipe de conception.

La fonctionnalité du bâtiment, sa modularité, sa capacité à être en tout ou partie déplacé, son entretien ultérieur sont également des critères devant guider le travail des candidats.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 71222000, 44211100.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

marché de conception réalisation

Études dépôt de permis prévu pour le 01/02/2016 Travaux exécution délai 8 mois.

Ce bâtiment sera intégré dans le quartier des constellations lui-même récemment construit (moins de 5 années).

Valeur estimée hors TVA : 6 150 000 euros.

II.2.2) Informations sur les options : Options : non.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 24 (à compter de la date d'attribution du marché).

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

retenue de garantie 5 % ; La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande et solidaire dans les conditions prévues aux articles 144 et 145.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

articles 86 à 111 du code des marchés publics. Budget principal de la commune opération 138.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

groupement conjoint et solidaire. Ce groupement sera constitué :

Une équipe conception constituée de : soit une société agissant en qualité d'entreprise générale, soit un sous groupement de concepteurs agissant en qualité d'entreprises groupées conjointes. Le mandataire du sous groupement de l'équipe de conception sera solidaire de l'ensemble de ses cotraitants. L'équipe conception devra disposer nécessairement de la qualité d'architecte pour l'établissement du projet architectural, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi du 03/01/1977 sur l'architecture.

Une équipe "réalisation" constituée de : soit une entreprise agissant en qualité d'entreprise générale, soit un sous groupement entreprises agissant en qualité d'entreprises groupées conjointes (qualifiées et assurées pour réaliser des travaux tous corps d'état).

Le mandataire du sous groupement d'entreprises sera solidaire de l'ensemble de ses cotraitants Le groupement de conception-réalisation devra justifier obligatoirement des compétences d'ingénierie (structure béton et construction métallique et ou bois, fluides, VRD et Environnement) et en exécution référence de travaux ou/et capacités de fabrication et réalisation ouvrage métallique ou bois.

III.1.4) Autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Justifications à produire prévues à l'article 45 du code des marchés publics ; le candidat devra en particulier fournir :

-Justifications à produire quant à la situation juridique

Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée (ou imprimé Cerfa Dc1) et précisant :

Le nom et l'adresse du candidat ;

Éventuellement le numéro et la nature du (des) lot(s) concerné(s) ;

- Si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;
 - Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
 - Déclaration du candidat (imprimé Cerfa Dc5)
 - Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa Dc5 n'est pas produit)
 - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si Dc5 non produit)
 - Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières
 - Engagement écrit du ou de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'Exécution du marché.
- Imprimés disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

III.2.2) Capacité économique et financière :

- Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
 - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels.

III.2.3) Capacité technique :

- Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Attestations du destinataire prouvant les prestations de services ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.
- Mémoire de présentation de la candidature limitée à 10 pages.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- La preuve de la capacité professionnelle peut être apportée par tout moyen, notamment par des références, des justifications professionnelles ou les attestations de qualification professionnelle de certains agents qualifiés.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession :

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Restreinte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

Nombre d'opérateurs envisagé 5.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : les candidats sélectionnés seront invités à remettre un avant projet sommaire. Une prime sera attribuée à chaque candidat retenu dont l'offre répondra aux critères définis dans le règlement de la consultation. Si le nombre de candidat satisfaisant aux critères de sélection des candidatures est inférieur au nombre minimum de 5, le pouvoir adjudicateur poursuivra la procédure avec les candidats sélectionnés. Le montant maximal de cette prime est fixée à 60 000 euros (T.T.C.).

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique - sous critères : transportabilité et de modularité 25% - performances techniques de l'ouvrage dont empreinte carbone 25 % - fonctionnalité de l'ouvrage en lien avec le programme 25 % - moyens techniques humains et organisationnels 25%. Pondération : 40.

2. prix. Pondération : 50.

3. délai. Pondération : 10.

IV.2.2) Enchère électronique :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 15-07.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 28 juillet 2015 - 12:00.

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

1er août 2015 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

24 août 2015.

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres : Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE : VI.3)
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 24 juin 2015.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, F-34063 Montpellier.

E-mail : greffe.ta-montpellier@juradm.fr.

Tél. (+33) 04 67 54 81 00. Fax (+33) 04 67 54 81 56.

Organe chargé des procédures de médiation :

greffe du tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, F-34063 Montpellier.

E-mail : greffe.ta-montpellier@juradm.fr.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot, F-34063 Montpellier.

E-mail : greffe.ta-montpellier@juradm.fr. Tél. (+33) 04 67 54 81 00.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

24 juin 2015.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 23062015

Libellé de la facture : Ville de Juvignac 997 les allées de l'Europe ., F-34990 Juvignac.

Siret : 21340123500014

Classe de profil : Commune

Délai de mise en ligne :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> : 1.e.r août 2015.

Classification des produits :

- Travaux de construction Recherche et développement

-